

CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS DE LA MUNICIPALITE

No 81/2011-2016

- Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement et au compte des investissements 2015

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'étudier le préavis susmentionné, s'est réunie le 3 septembre 2015 à 19h30 dans la salle 1 du bâtiment administratif.

Elle était composée de :

Madame	Angela Schollerer	(ROLC)
Messieurs	Michel Blondel	(CDC)
	David Metzger	(PS)
	Laurent Modoux	(ROLC)
	Olivier Ramel	(PS)
	Marc-Henri Tavel	(CDC)
	Roberto Francioli	(CDC)
	Président	

Excusé et non remplacé :

Monsieur	Frédéric Delacrausaz	(ROLC)
----------	----------------------	--------

La Municipalité était représentée par :

Monsieur	Michel Tendon	Syndic
----------	---------------	--------

accompagné de :

Madame	Véronique Bruchez	Boursière
--------	-------------------	-----------

que nous remercions de leur présence ainsi que pour les réponses aux questions qui leur ont été posées.

Comptes de fonctionnement

Les comptes ont été parcourus en séance. La Commission relève ci-dessous quelques-uns des points abordés :

xxx.3050 Assurances de personnes

Suite au retard dans la mise en application du nouveau règlement du personnel, la commune a dû continuer à verser la participation à l'assurance maladie aux employés pour l'exercice en cours, ce qui n'avait pas été budgété. Relevons toutefois que cette charge supplémentaire sera compensée par une réduction du poste traitement du personnel, du même montant environ. Il s'agit donc d'une opération neutre pour la commune.

421.3660 Subventions à des tiers

La commune a versé CHF 17'000.00 de plus de subventions pour les énergies renouvelables, par rapport au montant à disposition dans le fonds spécifique.

Cette somme a été portée dans un compte d'avance aux financements spéciaux et sera couverte par les recettes affectées 2016.

Relevons qu'en plus de ce montant, il y a de nombreux projets mis en fil d'attente et dont les bénéficiaires toucheront les subventions qu'en 2016, dans la mesure du possible.

Les montants venant attribuer ce fonds sont insuffisants par rapport à ce que le règlement octroie comme subventions. La Municipalité devra s'atteler à ce problème et ajuster le droit aux subventions au montant des recettes encaissées avant que cette situation s'accroisse encore.

Vœu

160.3110 et 3185

La commission prie la Municipalité de contacter la Société de développement de Crissier et voir dans quelle mesure cette dernière pourrait financer l'étude de la balade Corajoud, dont le coût prévu est de CHF 13'000.00. Il semble qu'il s'agit d'un projet qui rentre parfaitement dans la mission de cette association.

Indépendamment de ce qui précède la commission approuve cette dépense.

Comptes d'investissements

433.5060.710

La Municipalité nous a informé que l'appel d'offre pour la fabrication du pont avait été faite avant l'établissement du préavis. L'entreprise retenue a toutefois cessé son activité entre l'acceptation du préavis et la réception du véhicule. La commune a donc dû se tourner vers un autre fournisseur, plus cher.

Décision

La Commission des finances est d'avis que les crédits complémentaires demandés sur les charges de fonctionnement et au compte des investissements 2015 sont justifiés et raisonnables par rapport au total du budget et au préavis votés.

Au vu de l'exposé ci-dessus, c'est à l'unanimité que la Commission chargée de l'étude de ce préavis vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'adopter les conclusions du préavis 81/2011-2016 tel qu'il vous est présenté par la Municipalité.

Le Président rapporteur



Roberto Francioli

Crissier, le 10 septembre 2015